









Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers, projet soutenu par l'Auberge des Migrants, dans le Dunkerquois, Nord - Octobre 2022

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :

 Au moins 14 expulsions de lieux de vie informels	 Au moins 3 bouteilles de gaz détruites
 Au moins 24 personnes exilées arrêtées lors des expulsions	 Au moins 1 poussette détruite
 Au moins 148 tentes et bâches détruites	 Au moins 59 mineur.es isolé.es étranger.ères rencontré.es**

Dans les lieux de vie informels dans lesquels les personnes exilées s'établissent, des tensions apparaissent régulièrement à cause du contexte de précarité dans lequel elles survivent. Le manque d'accès aux ressources vitales - auquel les associations tentent de répondre -, le harcèlement de l'État au travers des expulsions ainsi que la sécurisation de la frontière qui les pousse à prendre toujours plus de risques pour traverser la Manche, en sont la source. Ces tensions entraînent parfois des faits de violence, ce qui nous pousse à limiter notre présence sur le terrain pour une question de sécurité. À cela, s'ajoutent les entraves par les forces de l'ordre qui impactent notre possibilité d'observer et de documenter les opérations d'expulsion. Cette note mensuelle fait état des informations collectées dans ce contexte.

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes et violentes dans le Dunkerquois. Certaines options d'hébergement ne sont pas communiquées auprès des habitants des lieux de vie expulsés. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de première nécessité et affaires personnelles sont détruits. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis des placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.

Dans le cadre de la politique de harcèlement conduite à la frontière, l'Etat a mené des expulsions de grande ampleur à Dunkerque les 4, 5, 11, 19 et 20 octobre. À 2 reprises les autorités ont répété l'opération d'expulsion 2 jours de suite parfois même sur des lieux de vie identiques. À chaque expulsion, les biens personnels (tentes, couvertures, sacs, papiers d'identité, téléphones portables, médicaments, vêtements etc.) ont été détruits sur place et/ou jetés à la benne, sans laisser aux personnes la possibilité de les récupérer. Ces actes contraires à la loi (art 322-1 et suivants du Code pénal) ont été commis sous les yeux d'huissiers de justice en charge des expulsions.



Nous avons constaté l'utilisation de machinerie lourde, y compris de tracteurs et pelleteuses, pour détruire et ainsi vider les zones des affaires personnelles des personnes expulsées. De plus, nous avons observé la destruction de la végétation (arbres, arbustes, buissons...) aux alentours d'un des lieux de vie les 4 et 20 octobre, empêchant partiellement les personnes exilées de se réinstaller.



Pendant les opérations d'expulsion, les membres de HRO ont été témoins de violences et d'intimidations à l'encontre des personnes exilées. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous documentons : le 4 octobre, les personnes exilées ont toutes été fouillées à la sortie du lieu de vie. Le 11 octobre, sur un lieu de vie informel, les personnes exilées expulsées ont été regroupées sur la route malgré le trafic. Le 20 octobre, sur le même lieu de vie, toutes les personnes exilées exceptées les familles, ont été arrêtées par la police au frontière.

Harcèlement des observateur.rice.s lors des expulsions :

Plusieurs tentatives d'intimidation :



Les entraves à l'observation des opérations d'expulsion sont nombreuses. Le 20 octobre sur un lieu de vie informel: avant le début de l'expulsion, 3 agents de la Police nationale ainsi qu'un agent des renseignements viennent à côté de la voiture HRO. Ils nous éclairent avec une lampe torche en plein visage, contrôlent notre identité et les papiers du véhicule. De plus, les membres HRO se sont vus contrôler leur identité à 4 reprises durant le mois, ils se sont vu imposer un périmètre à 13 reprises dans tous les lieux de vie et enfin ont été escortés 7 fois hors des périmètres afin d'enrayer nos observations.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués auprès des autorités est inférieur au nombre réel d'enfants non accompagnés présents et en danger à Dunkerque et ses environs au cours du mois d'octobre 2022. Sur ce territoire, contrairement à Calais, aucune association mandatée par l'État n'a d'activité spécifique ciblant les MNA ou n'est en mesure d'effectuer ce travail précis d'identification. Un constat demeure : les expulsions répétées sont une source de fragilité accrue, voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques accrus de trafic et d'exploitation (Source : Utopia 56).

Preuves partagées sur nos réseaux sociaux (instagram @Humanrightsobs, twitter @HumanRightsObs)